

RAPPORT N° 21_12_02 Assemblée Générale par consultation écrite du 16 décembre 2021

OBJET: Miro en cube 2021

Ce projet est né d'une réflexion commune avec les membres de l'Eurorégion lors de la Commission tourisme sur la problématique du tourisme et de l'innovation pour les 3 Régions partenaires.

L'un des objectifs est de mettre en relation les professionnels du secteur du tourisme avec les jeunes entrepreneurs, en fournissant une gamme de services ou de produits qui améliorent leur compétitivité.

A ce titre, le Programme Miro, Initiative d'Excellence en Formation Innovante (IDEFI), contracté par l'Agence Nationale de la Recherche et doté d'un budget de 5,5 millions d'euros pour une durée de 9 ans (2012-2021) consiste en la transformation, principalement numérique, de l'enseignement supérieur par l'expérimentation.

Au cœur de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée, le Programme Miro, modèle innovant qui répond aux enjeux économiques du développement du tourisme durable, mène une réflexion sur les mutations et les avancées de ce secteur. 2021 est une année particulière pour le tourisme, tant le secteur a été durement touché par la crise sanitaire.

En ces temps de pandémie internationale, le concours d'innovation Miro In Cube choisit la résilience comme thématique de sa 4ème édition ou la capacité du tourisme à rebondir en 2021. Du 25 au 28 juin, à Perpignan, Barcelone et Palma, les participants ont collaboré en équipe, 56 heures durant, pour développer une offre de produit ou de services répondant à ces questionnements actuels.

Depuis 2 ans, l'Eurorégion soutient le concours Miro in Cube avec l'attribution d'une subvention. Il est à préciser que l'édition 2020 n'ayant pas pu se dérouler comme prévu du fait de l'irruption de la pandémie Covid19, le Mobile World Congress ayant été annulé, les deux partenaires ont décidé de renouveler leur partenariat en vue de la 3ème édition de MIRO IN CUBE en 2021 en reportant une partie du budget pour le lauréat du prix de 2020 en 2021.

Certifié exécutoire

Transmis en Préfecture le :

Publié ou notifié le :

Copie : Paierie Régionale de Midi-Pyrénées.

DÉLIBÉRATION N° 21_12_02 Assemblée Générale par consultation écrite du 16 décembre 2021

OBJET: Miro en cube 2021

Vu le Règlement Européen n°1302/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013, modifiant le règlement (CE) 1082/2006 relatif à un groupement européen de coopération territoriale en ce qui concerne la clarification, la simplification et l'amélioration de la constitution et du fonctionnement d'un tel groupement,

Vue la convention et les statuts du GECT Pyrénées-Méditerranée, signés le 18 juin 2009, modifiés, par délibération du 4 octobre 2021,

Vue l'arrêté du préfet de région Midi-Pyrénées du 25 août 2009, portant création du GECT Pyrénées-Méditerranée,

Vu le Code général des administrations locales et territoriales,

Vu l'avis de la commission tourisme,

Vue la délibération n° 21_04_03 concernant l'adoption du budget primitif 2021,

Vue la demande de subvention de l'Université de Perpignan Via Domitia (UPVD)

Après délibération, l'Assemblée Générale, à l'unanimité de ses membres,

DÉCIDE :

Article 1:

Tel que présenté dans ce rapport, l'Assemblée accorde une subvention de dix mille euros (10 000 €) à l'Université de Perpignan Via Domitia (UPVD) dont une partie pour le Premier Prix du concours d'innovation touristique (5 000 €) organisé dans le cadre de l'événement Miro in cube et une autre partie pour l'organisation (5 000 €).

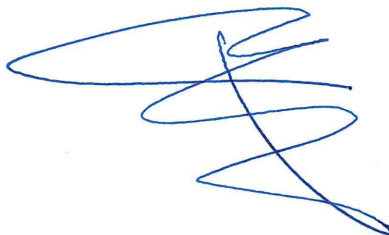
Article 2:

Dit que les crédits budgétaires relatifs à la présente délibération sont inscrits au budget primitif 2021 de l'établissement, au chapitre 65, autres charges de gestion courante.

Article 3:

Autorise la Présidente à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus. Pour extrait conforme aux registres des délibérations.



**La Présidente de l'Eurorégion
GECT Pyrénées Méditerranée**

Carole Delga

Certifié exécutoire

Transmis en Préfecture le :

Publié ou notifié le :

Copie : Paierie Régionale de Midi-Pyrénées.